

- Obligatoire en cas de cession
- Volontaire en prémice à une certification
- Le maître mot de la norme ISO 14 001, "l'amélioration"
- Derrière le coût, les bénéfices
- Le site certes, mais qu'en est-il du produit ?

Certification et audits extra-financiers

Performance environnementale

L'audit du site de production, c'est bien. Celui des impacts de produits, c'est mieux

Norme ISO 14 001, RSE, SME, QSE.

Devant la loi et l'opinion, la responsabilité des entreprises en matière environnementale va croissante. Face à ces impératifs d'image ou de respect de la réglementation, les audits environnementaux permettent d'analyser les impacts de sites industriels ou tertiaires. Obligatoires lors d'une acquisition, ils peuvent également relever d'une démarche volontaire, sanctionnée par la norme ISO 14 001, qui reconnaît, aux yeux de tous, la mise en place d'un système de management environnemental. L'exigence des marchés face à cette norme internationale devient de plus en plus pressante, mais elle induit cependant des coûts, tant au niveau de l'audit lui-même que des investissements à réaliser avant et après. Qui plus est, la certification ISO 14 001 reste cantonnée à la vérification du respect des réglementations au niveau des sites, en ne tenant pas compte des impacts environnementaux des produits et de leur cycle de vie. Dès lors, pour une étude complète des enjeux environnementaux d'une entreprise, mieux vaut se tourner vers une agence de notation extra-financière, à même de conduire une analyse globale dans une perspective de moyen-long terme.

Par Alain Roux

Eviter le pire : les catastrophes écologiques du nucléaire de Tchernobyl en Ukraine, des pesticides de Bhopal en Inde, du nitrate d'ammonium d'AZF à Toulouse. Et tendre vers le mieux : lutter contre le réchauffement climatique et préserver les écosystèmes. Les audits environnementaux sont le corollaire de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) sur les problématiques environnementales. Celles-ci couvrent un champ immense : de la visible marée noire,

aux invisibles émissions de gaz à effet de serre. Les audits environnementaux examinent le décalage entre les pratiques des

industries dangereuses, seuils de rejet dans l'air, niveau de bruit, etc. Les audits les plus répandus dressent des bilans localisés de sites

machines, tri des déchets. Ils s'intéressent en revanche peu aux cycles de vie du produit qui sort de l'usine : consommation d'électricité de la machine à laver, déversement de lessive dans l'eau, recyclage des pièces, carbone émis lors des transports de marchandises.

Les audits les plus répandus dressent des bilans localisés de sites industriels ou tertiaires : fuites chimiques, consommation d'énergie des hommes et des machines, tri des déchets

entreprises et les référentiels, normes ou réglementations : proportion de produits chi-

industriels ou tertiaires : fuites chimiques, consommation d'énergie des hommes et des

Obligatoire en cas de cession

Différentes formes d'audits existent, plus ou moins ambitieux, volontaires ou obligatoires. Ils sont apparus sous le concept anglo-saxon de "due diligence", un audit environnemen-



“Auparavant, la vocation d’un audit était quasi interne. Aujourd’hui, il faut pouvoir communiquer de manière transparente avec les parties prenantes.” Christian Cabourg, directeur du cabinet ECE.

teur du cabinet Études Conseil Environnement (ECE). La plupart des grands groupes ont obtenu cette norme ISO 14001, adaptée à toute entreprise de tout secteur à travers le monde. Il s’agit d’une démarche

le développement durable, ce qui pousse les PME à la réclamer. Cette norme reconnaît, aux yeux de tous, la mise en place d’un système de management environnemental (SME) au sein de l’entreprise, souvent piloté

77 % des entreprises certifiées ISO 14001 ont été motivées par l’amélioration de leur image de marque

totalelement volontaire. “Aucune loi n’oblige à lancer un audit, si ce n’est la loi du marché”, précise Yvan Claude, président de l’association Gaea 21. La norme ISO 14001 est parfois un critère pour obtenir un marché d’une entreprise ou d’une collectivité engagée dans

par le responsable environnement. Ce management consiste à analyser les risques environnementaux, se donner des objectifs de progression avec un échéancier, et organiser continuellement un suivi des actions. Si le site consomme trop d’électricité, l’objectif

meta de changer des machines et d’éteindre les lumières le soir. Le suivi du compteur per-

des codes couleurs”, témoigne Valérie Bellière, responsable qualité, sécurité, environnement

Un management environnemental consiste à analyser les risques environnementaux, se donner des objectifs de progression avec un échéancier, et organiser continuellement un suivi des actions

mettra de rendre compte de l’évolution des économies d’énergie.

Le maître mot de la norme ISO 14001, “l’amélioration”

Les audits sont vendus sur des périodes de trois ans. Le premier permet de relever les marges de progression de l’entreprise. La certification peut être obtenue dès le premier audit, si aucune entorse majeure aux réglementations environnementales n’est observée. Puis un audit de suivi est organisé chaque année. “Pour les grands groupes, nous auditons le siège et la majorité des sites. Nous réalisons le suivi sur un échantillon, en auditant un site sur deux”, confie Jean-Claude Victor, qui travaille pour des organismes de certification. Ces auditeurs visitent les locaux, effectuent des entretiens, évaluent les pratiques. Absence de réunions de directions sur les problèmes environnementaux, fuites de produits chimiques, chiffons mal rangés, déchets mal triés, consommations d’énergies excessives, ... rien ne leur échappe. Mais le maître mot de la norme ISO 14001 reste celui de “l’amélioration” : partir d’un point A, progresser vers un point B. “Souvent, nous préconisons la mise en place de rétention mobile, de bacs pour les produits chimiques dangereux. Car la législation interdit de les poser par terre”, indique Coraline Rouzaud. “Nous avons mis en place des formations : comment gérer si un fût se renverse, sensibilisation sur les consommations d’énergie (ordinateurs ou ressources en eau), méthode de tri de déchets avec

de Silec Câbles. Les apports de ces audits sont multiples. Ils permettent de réduire des coûts de déchets ou d’énergie, de communiquer sur la démarche environnementale, de visualiser les risques, de dégager des voies d’amélioration. “La veille réglementaire permet d’avancer progressivement plutôt que de franchir un énorme palier en une seule fois, si la



“Une PME industrielle très sale dans l’imprimerie a réalisé un audit de 12 000 euros. En modifiant ses comportements, elle a sans difficulté valorisé son entreprise de 150 000 euros.” Patrick Lacroix, directeur d’Almoe.

Améliorer la performance au-delà du Grenelle

Plus qu’un simple certificateur, LRQA est le PARTENAIRE des entreprises en matière d’audits environnementaux à valeur ajoutée :

Systèmes de Gestion de l’Environnement / ISO 14001 – Diagnostic énergétique – EN 16001 – Bilan Carbone – Vérification des Gaz à effet de Serre (PNAQ 2 et PNAQ 3) – EU ETS – ISO 14062 (éco-conception) – PEFC – PRISM (SME par étapes), 1.2.3. Environnement

Développement durable / Riskoring – Validation de rapport de développement durable – SA 8000

Table Ronde gratuite le 31 mars au Havre : échangez avec nos experts LRQA autour du diagnostic énergétique et des problématiques environnementales.

Inscription sur www.lrqa.fr/evenements

LRQA Business Assurance
Améliorer la performance, réduire le risque

www.lrqa.fr



LRQA
Business Assurance

Les prestations sont fournies par LRQA et autres membres du groupe Lloyd’s Register. Rendez-vous sur www.lr.org/entities pour plus d’informations.

Lloyd’s
Register



www.yseis.com

**Conseil & Management en Qualité
Sécurité – Environnement**

BTP - Industrie - PME

**13 rue Chevreul 94700 Maisons-Alfort
Tél : 01.43.53.94.49 – Fax : 01.43.53.45.83**



Le label des entreprises en action pour le respect de l'environnement.

Le label natur'entreprises' qu'est ce que c'est ?

- ✦ Un label multisectoriel ouvert à toutes les entreprises ayant entrepris ou ayant l'intention d'entreprendre une démarche respectueuse de l'environnement.
- ✦ Un label axé sur le fonctionnement des entreprises et les efforts entrepris par celles-ci pour limiter leur impact environnemental.
- ✦ Un label qui repose sur l'engagement des entreprises adhérentes à respecter une charte de « bon sens écologique » en 11 points.
- ✦ La validation sur le terrain d'une liste d'actions et d'engagements en faveur de la protection de l'environnement.
- ✦ La délivrance d'une attestation annuelle sous réserve du respect de la charte environnementale.
- ✦ Un échange avec les entreprises labellisées pour valider sur la durée la conformité avec la charte environnementale.
- ✦ Un axe de communication interne et externe sur la démarche environnementale de l'entreprise.
- ✦ Un programme de formation adaptée aux salariés de l'entreprise.

Si vous êtes intéressé par cette initiative, n'hésitez pas à nous contacter et à consulter notre site internet :

CertiNat - 26 avenue Gustave Eiffel - 33695 Mérignac

N°Indigo 0 820 223 133

0,09 € TTC / MN

www.natureentreprises.com

certinat@gmail.com

Siret : 508 427 150 00018

réglementation se durcit", déclare de son côté Karim Bouregba, responsable technique et commercial d'Yseis, spécialiste du BTP. Certains cabinets proposent également des "diagnostics environnementaux", une sorte de "mini-audit", sans règles définies par un référentiel.

Derrière le coût, les bénéfices

Mettre en place un management environnemental, réaliser un audit, et investir dans du matériel pour répondre aux besoins, entraînent des dépenses. Les petites entreprises n'ont pas les moyens de payer un audit. Les grandes PME et les grands groupes, les réalisent souvent de manière groupée sur trois dimensions : qualité, sécurité, environnement (QSE). "Nous dépensons 22 000 euros pour l'audit de renouvellement qui a lieu tous les trois ans, et 9 000 euros les autres années", indique Valérie Bellière de Silec Câbles, société qui compte 1 300 personnes, une usine-siège et 8 unités commerciales. Le prix dépend du nombre de sites et d'employés, ainsi que du secteur de l'entreprise. Pour réaliser des pré-audits ou des audits internes intermédiaires, la formation d'un employé coûte environ 2 000 euros hors taxes. La démarche environnementale entraîne aussi des dépenses, "nous avons beaucoup investi dans un local pour les produits dangereux, mis en place un circuit fermé des eaux, changé un brûleur de chaudière afin d'augmenter le ren-



"Pour les grands groupes nous auditons le siège, et la majorité des sites. Nous réalisons le suivi sur un échantillon, en auditant un site sur deux." Jean-Claude Victor, responsable d'audit de certification.

amendes", prévient Karim Bouregba. Les contraintes existent, mais son peu nombreuses. L'entreprise doit surtout mettre en place un système de management environnemen-

"Peu d'entreprises étudient l'ensemble de leurs impacts environnementaux, car il faut un intérêt marketing derrière"

dement et de baisser la quantité de CO2 émise", témoigne Valérie Bellière. Sans oublier le coût en terme de temps. "La réflexion imposée par la norme génère le plus souvent des économies : réduction des déchets, réduction de la consommation d'énergie, travail sur l'éco-conduite par exemple pour des activités fortement impactées par le transport", tempère Laurence Massera au Bureau Veritas, qui délivre des certificats. "Certaines entreprises réfléchissent uniquement en terme de coûts, ne s'intéressent pas à la norme, ou sont polluantes. Elles n'obtiennent pas de marchés et paient des

tal. "La norme prévoit qu'une analyse environnementale doit être exhaustive. Or il peut arriver qu'elle soit partielle. Dans ce cas, l'audit initial est arrêté. Il est reporté à une date ultérieure : lorsque l'entreprise aura complété son analyse et mis au point son système de management environnemental", indique Bureau Veritas.

Le site certes, mais qu'en est-il du produit ?

L'audit ISO 14001 et "due diligence" se limitent aux impacts environnementaux du site.

Le Diagnostic Performance énergétique (DPE) Le gouvernement ne souhaitait pas "passer en force"

Le Diagnostic Performance énergétique (DPE) indique la consommation d'énergie et le taux d'émission de gaz à effet de serre d'un bâtiment. Obligatoire depuis le 1er novembre 2006 pour les ventes, et depuis le 1er juillet 2007 pour les locations, il doit être mis à disposition de l'acheteur ou du locataire, entreprise ou particulier. Il n'a qu'une valeur informative et s'ajoute aux autres diagnostics éventuels : amiante, gaz, plomb, état

gnostic DPE. Avant la fin du premier trimestre 2011, le nombre de paramètres passera de trente à soixante, avec différents niveaux d'importance. Le chauffage, la ventilation, l'orientation des pièces et l'importance des surfaces vitrées seront davantage pris en compte. Les paramètres liés à l'isolation sont déjà suffisamment nombreux. Les logiciels servant à la réalisation du DPE seront également modifiés. "Pour mieux vendre son

"Le DPE n'a qu'une valeur informative et s'ajoute aux autres diagnostics éventuels : amiante, gaz, plomb, état parasitaire"

parasitaire. Les annonces immobilières doivent indiquer le résultat du DPE depuis le 1er janvier 2011 : en vitrine, sur Internet, et sur papier. Établi par un prestataire indépendant, le DPE fournit 4 informations. Premièrement, une description des principales caractéristiques du bâtiment et de ses équipements thermiques. Deuxièmement une "étiquette énergie" (échelle de A à G), comme il en existe déjà sur les appareils électroménagers. Elle estime la consommation annuelle d'énergie et son coût. Troisièmement, une "étiquette climat", qui indique la quantité de CO2 émise par cette consommation. Enfin, il donne des recommandations pour maîtriser les consommations d'énergie, en particulier les travaux qui pourraient être réalisés pour améliorer la performance énergétique du bâtiment. Le secrétaire d'État chargé du Logement et de l'Urbanisme, Benoist Apparu, a annoncé en octobre 2010, une amélioration de la méthode de réalisation du dia-

bâtiment, le propriétaire devra renforcer son efficacité énergétique en effectuant des travaux", expliquait Benoist Apparu. Mais l'efficacité énergétique dépend également du comportement des usagers. "Un immeuble a beau être BBC (Bâtiment basse consommation), si le chauffage est au maximum et que les fenêtres sont ouvertes, sa performance énergétique ne sert à rien", indique Philippe Baudry, président de la foncière Artea. Pour ce spécialiste des bâtiments "verts", le DPE valorise ses biens. L'étiquetage environnemental pourrait bientôt concerner tous les produits de consommation, avec un premier indicateur sur l'effet de serre, et un second déterminé au sein de chaque filière. Le Grenelle le rendait obligatoire en janvier 2011, mais un amendement de mai 2010 a privilégié l'expérimentation. Le gouvernement ne souhaitait pas "passer en force", face à "l'inquiétude" de certains organismes, notamment des agriculteurs. **A.R.**



“Chez un fabricant d’emballages plastiques, un audit de site pourra conclure à une absence de risques. Or ses véritables enjeux environnementaux se trouvent ailleurs, sur l’ensemble du “cycle de vie” de ses produits.” Mathieu Weiss, consultant Industrie à l’agence BMJ Ratings.

Ils n’impliquent pas obligatoirement d’analyse des cycles de vie des produits, qui répertorie les pollutions d’un produit de sa conception à sa mort. Lorsqu’un produit est exporté à des milliers de kilomètres, les émissions de CO2 ne sont pas prises en compte. “Peu d’entreprises étudient l’ensemble de leurs impacts environnementaux, car il faut un intérêt marketing derrière”, témoigne Yvan Claude, de l’association Graea 21. La société décide seule d’introduire ou non ces analyses

d’impacts des produits dans son programme. Car dans une démarche de progression, elle fixe ses propres objectifs. Ainsi les cas de suspension de certificat “restent marginaux”, indique Bureau Veritas. Tandis que le risque juridique est inexistant en cas d’entorse à la loi, l’audit ayant pour objectif de se confor-

prospective et stratégique. Elles ne s’intéressent pas uniquement aux sites mais aux impacts du produit. “Chez un fabricant d’emballages plastiques par exemple, un audit ISO regardera les impacts liés aux processus de production (rejets atmosphériques, effluents, déchets...) et pourra conclure à une absence de

ment des décisions prises au niveau corporate”, précise Mathieu Weiss. A l’instar des autres audits environnementaux, ces analyses macros relèvent d’une démarche volontaire. Ils intéressent avant tout les groupes du CAC 40, plus soucieux d’une vision à long terme, de leur RSE... et des bonnes grâces des fonds d’investissements “socialement responsables”, comme le fonds souverain norvégien. “Le Grenelle a renforcé les exigences fixées aux entreprises en matière d’évaluation environnementale”, rappelle Mathieu Weiss. Audits de sites, et audits extra-financiers se complètent donc pour aborder l’ensemble des problématiques environnementales. ■

La norme ISO est localisée, technique et axée sur les process. Au contraire, les audits des agences de notation extra-financières s’intéressent à des problématiques macros, plus globales

mer aux règlements. “Même les entreprises polluantes peuvent obtenir l’ISO 14001”, affirme Patrick Lacroix. Les sites du pétrolier Total à travers le monde, tout comme nombre d’usines du métallurgiste Arcelor Mittal, sont certifiés ISO 14001. De quoi amoindrir la portée en matière de communication de la norme internationale. “Dans le BTP, l’ISO ne constitue pas un greenwashing. La norme réclame des investissements pour modifier les équipements et les systèmes”, souligne toutefois Karim Bouregba. “Encore peu d’entreprises sont certifiées ISO 14001 en France, cela reste donc un élément différenciant fort”, plaide de son côté Bureau Veritas. Toutefois, les impacts environnementaux des entreprises ne se limitent pas aux sites, ils s’étendent aux produits, et il est possible de les analyser.

Pour aller plus loin, les grands groupes peuvent se tourner vers des agences de notation extra-financière. Leurs audits examinent tout ce qui ne se retrouve pas dans les bilans financiers : le social, la relation client/fournisseurs, la gouvernance, et l’environnement. A la différence des audits environnementaux classiques, ces agences adoptent une vision

risques. Or les vrais enjeux environnementaux pour une telle entreprise se trouvent ailleurs, sur l’ensemble du “cycle de vie” de ses produits et davantage dans une perspective de moyen-long terme. D’abord, en amont des process, la dépendance aux énergies fossiles, et aux produits carbonés, concernés par une volatilité des prix. Ensuite, après la mise sur le marché, les problématiques de santé environnementale liées notamment à l’interface entre contenu et contenant. Enfin, le risque de réputation qui découle de la dégradation progressive de l’image du plastique dans le grand public”, explique Mathieu Weiss, consultant Industrie et infrastructures publiques à l’agence BMJ Ratings. La norme ISO est localisée, technique et axée sur les process. Au contraire, les audits des agences de notation extra-financières s’intéressent à des problématiques macros, plus globales. “Nous travaillons essentiellement au niveau du top management de l’entreprise, afin d’identifier ses enjeux stratégiques et de l’alerter sur des problématiques émergentes. Nous effectuons ensuite des visites de sites, non pas pour vérifier la conformité aux normes environnementales, mais pour évaluer le déploie-

CHIFFRES REVELATEURS

Les motivations de l’audit environnemental ISO 14001

En adoptant un système de management environnemental (SME) ISO 14001:


77 % des entreprises souhaitent améliorer leur image de marque.

65 % veulent répondre aux exigences des pouvoirs publics et anticiper de futures réglementations.

64 % souhaitent améliorer leur efficacité globale.

58 % recherchent une reconnaissance interne.

(Source: Etude du groupe Afnor 2008)

 [Lire les dossiers précédents](#)
[Les archives numériques](#)
[nouveleconomiste.fr](#)
(consultation gratuite)



Environnement, lutte contre le changement climatique Soyons partenaires !

Exploitants, industriels, sociétés de services, collectivités locales, nos auditeurs connaissent votre métier. Spécialistes de votre activité, ils vous audient pour vous donner les clés de votre réussite dans les domaines de l’environnement et de la lutte contre le changement climatique.

Valorisez votre engagement responsable grâce au label :



• Changement Climatique :

Vérification des Gaz à Effet de Serre (EU ETS)
Vérification d’inventaire carbone et de méthodologies d’inventaire
Mécanisme de Développement Propre / MOC
Carbon Progress®

• Certifications Environnement :

ISO 14001, SME par étapes
Attestation d’Assurance Raisonnée

Bureau Veritas Certification
www.certification.bureauveritas.fr
info.certification@bureauveritas.com
04 78 66 82 60



Move Forward with Confidence *